

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 31 janvier 2011.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/11/01/23/NS.-

ORDRE DU JOUR :

23. Engagement d'un agent de niveau A1 pour une durée indéterminée –
Approbation – Décision.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, Echevins et M. FACCO Giorgio,
Président du CPAS ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, Mme BILLIET Virginie,
M. MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève,
DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM.
DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, Mme
VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, BUONOPANE Domenico,
ROMAIN Eddy, Conseillers communaux et M. BURION Michel, Secrétaire
communal.

Le Conseil Communal : à huis clos :

Vu le poste d'agent synergie occupé par Monsieur Jean-Louis
Lambrechts depuis le 22 décembre 2009 ;

Vu la fin de l'obtention du subside lié à ce poste en date du 31 décembre
2010 alors que le dossier synergie n'est pas terminé ;

Vu l'intention du Collège communal d'impliquer l'intéressé dans
l'élaboration de divers projets communaux et de le faire travailler en
étroite collaboration avec le Secrétaire communal ;

Vu le titre universitaire de l'intéressé ;

Vu la délibération du Collège communal du 17 janvier 2011 ;

Procédant au scrutin secret ;

Décide, à l'unanimité :

- De désigner Monsieur Jean-Louis LAMBRECHTS au niveau A1 et
à durée indéterminée à dater du 01 janvier 2011.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,